



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGÉ D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES FORESTIÈRES À LIMITER LES IMPACTS DE LEURS ACTIVITÉS SUR LES ÉCOSYSTÈMES DU PAYSAGE DU PNMB ET CORRIDOR VERS LES APDS

Titre du poste : Consultant International en appui aux entreprises forestières

Lieu : Ngotto, République centrafricaine

Sous la responsabilité de : Chef de Projet WWF-Ngotto

Durée : 120 jours

Date : Juin 2023

Date limite de soumission des candidatures : 25 mai 2023

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Parc National Mbaéré-Bodjougoué (PNMB) et sa zone périphérique (incluant trois concessions forestières) sont localisés dans le sud-ouest de la République Centrafricaine. Ce complexe a bénéficié de 1992 à 2010 d'une contribution financière et technique de l'Union Européenne dans le cadre des différentes phases du Programme régional de "Conservation et utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers en Afrique Centrale" (ECOFAC).

La population de la zone du PNMB et périphéries serait estimée à près de 31 000 habitants en 2018 dont 10 à 15% seraient des membres des populations autochtones. Les principales activités exercées par les populations locales et autochtones sont partagées entre l'agriculture (principale activité), la pêche, l'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et les activités minières artisanales (particulièrement dans la Préfecture de la Sangha-Mbaéré). A celles-ci, s'ajoutent l'exploitation forestière industrielle dans les trois concessions forestières (SEFCA, SCAD et Bois Rouge) formant la zone périphérique du PNMB. Ces différentes activités contribuent à accentuer la déforestation et la dégradation des forêts.

Dans le contexte actuel où le pays s'est engagé à restaurer les moyens d'existence au bénéfice des populations par une gestion responsable des ressources naturelles, l'Etat Centrafricain souhaite renforcer, avec l'implication active des communautés locales, la continuité entre le PNMB et le réseau des Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS).

Pour y parvenir, l'Etat Centrafricain a obtenu le financement additionnel du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au profit du Projet de Gouvernance des Ressources Naturelles ou « FA au PGRN » mis en œuvre par le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Pour la réalisation des activités, WWF a été engagé pour relancer les activités de conservation du PNMB et ses périphéries mais aussi pour mettre en œuvre des activités devant contribuer à réduire les impacts de l'exploitation forestière industrielle dans ce paysage.

A cette fin, WWF recherche un consultant international qui aura la responsabilité d'accompagner les entreprises forestières de la périphérie du PNMB et également du corridor vers les Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS) à identifier et mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts négatifs de leurs activités sur les écosystèmes forestiers de la zone du projet.

En vue d'atteindre ces résultats, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) se propose de mobiliser les services d'un Consultant International. Ce dernier aura la responsabilité d'accompagner les entreprises forestières dans la mise en œuvre des activités de ce projet avec l'appui d'un Consultant National.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

2.1 Objectif général

L'objectif de cette consultation est d'appuyer les concessionnaires forestiers de la zone d'intervention du Projet à mettre en œuvre des pratiques améliorées qui contribuent à limiter les impacts directs et indirects de leurs activités sur les écosystèmes et l'habitat.

2.2. Tâches du Consultant International

En lien avec l'objectif poursuivi ci-dessus, le cabinet international aura les responsabilités ci-dessous :

- Contribuer à la négociation et la signature des protocoles entre WWF, MEFCP et entreprises incluant les engagements de chaque partenaire ;
- Evaluer les besoins des entreprises SCAD, Bois Rouge, SEFCA, SINFOCAM et RSM en vue de déterminer plus précisément le cadre et les objectifs des appuis techniques à apporter par le projet ;
- Elaborer conjointement avec WWF et l'entreprise bénéficiaire, un calendrier des appuis à apporter avec des objectifs précis (et quantitatifs si possible) tant pour l'assistance technique apportée par WWF que pour le concessionnaire forestier ;
- Renforcer les capacités des entreprises forestières pour i) le développement d'outils de gestion des HSC et HVC et iii) la gestion durable de la faune ;
- Accompagner les entreprises forestières dans la mise en place et le fonctionnement d'un système de surveillance et de LAB par la mise en place d'Unité de Lutte Anti-Braconnage (ULAB) par PEA ou groupe de PEA ;
- Accompagner les entreprises dans la mise en place des mesures d'exploitation forestière à faible impact (EFIR) et le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- Organiser des activités de sensibilisation auprès des travailleurs et des communautés locales sur la gestion durable de la viande de brousse ;
- Elaborer les rapports de synthèse trimestriels et semestriels de l'assistance technique à faire valider par WWF, PGRN, l'administration forestière, les concessionnaires et autres parties prenantes.

3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le consultant International intéressé, devra, dans son offre, faire une proposition d'approche méthodologique conforme à l'approche standard spécifique à chacune des principales tâches ci-dessus.

En général, l'appui du Consultant International du projet au secteur privé se fera sous la forme d'une assistance technique perleée auprès des concessionnaires forestiers souhaitant participer (base



du volontariat). Pour qu'une entreprise soit éligible à l'appui du Projet, elle devra être active dans son (ou ses) PEA et disposer d'un Plan d'Aménagement Forestier (PAF) validé par l'administration forestière. Un poste de Responsable Social et Environnemental (RSE)/Gestionnaire des Affaires Sociales (GAS) devra être présent dans l'organigramme de l'entreprise et pourvu. Au préalable, un protocole de collaboration sera négocié et signé entre WWF, l'entreprise cible et le ministère des forêts. Le consultant pourra être mis à contribution de ce processus.

4. QUALIFICATIONS

- ✓ Avoir un diplôme de master ou Ingénieur en foresterie, ou tout autre domaine pertinent ;
- ✓ Avoir réalisé au moins deux missions d'assistance techniques similaires aux concessionnaires forestiers (surtout en matière de gestion de la faune, les HVC/HCS, l'aménagement durable des forêts, les techniques EFIR, audit, etc.) ;
- ✓ Une expérience dans le domaine de l'environnement et de la conservation des aires protégées serait un atout de taille ;
- ✓ Faire preuve de bonne qualité rédactionnelle et une parfaite maîtrise du français.

5. DURÉE DE LA CONSULTATION

La durée globale d'exécution de la consultation sera de **cent-vingt (120)** jours répartis sur deux ans avec des séjours périodiques sur le terrain en RCA et le travail à distance.

Le Consultant International devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée et de la durée globale de la prestation.

6. RELATIONS DE TRAVAIL

Interne : Travailler sous la supervision du Chef de projet WWF-PNMB, en étroite collaboration avec l'équipe de suivi écologique de WWF-RCA et l'administration du PNMB.

Externe : Dans le cadre du programme d'appui aux concessionnaires forestiers, certaines tâches peuvent nécessiter une collaboration étroite avec le ministère en charge des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche, le PGRN, la Banque Mondiale et le groupement des exploitants forestiers de Centrafrique, etc.

Cette description de poste couvre les principales tâches et traduit l'esprit des résultats qui sont attendus de manière proactive de la part du Consultant International. D'autres tâches peuvent être assignées si nécessaire en fonction des besoins de l'organisation sur le terrain.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra une offre technique et une offre financière.

L'**offre technique** comprendra :

- i. La lettre de motivation adressée au Coordonnateur National WWF-RCA ;
- ii. Le curriculum vitae détaillé du consultant ;
- iii. Une description de la méthodologie proposée et un plan pour la réalisation de sa prestation.



L'offre financière par contre portera essentiellement sur les honoraires du Consultant International. Les autres frais liés à la réalisation des différentes activités ne sont pas à inclure dans l'offre financière.

8. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des dossiers de candidature portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation générale du consultant international	20
2	Expérience du consultant et références dans des projets similaires	30
3	Contenu de l'offre technique et financière	50
Total des points		100

Seul le candidat qui aura totalisé la majorité des points à l'issue de l'évaluation technique et financière, sera retenu et contacté.

9. COMMENT POSTULER

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse mail suivant : recruitment@wwfcar.org au plus tard le **25 mai 2023** à 17 H 00, heure locale et devront porter clairement la mention « **CANDIDATURE AU POSTE DE CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX CONCESSIONNAIRES FORESTIERS DU PAYSAGE DU PNMB ET CORRIDOR VERS LES APDS** ».

